

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
19 Août 2021 – 18h**

Étaient présents : Mmes et MM. Roland BASCOUL, Pascal BELLES, Alain BERNARD, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Sylvie FANTI, Thierry GAUMET, Céline GIL, Guy GRANIER, Aline JALABERT, Jacky HERNANDEZ, Valérie LORTHIOIR, Christiane NAVARD, Renée RAYNAL.

Absents : Hélène PETERGAC

Nombre de membres en exercice : 15, présents : 14

Christiane Navard secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 10 juin 2021
- Délibération relative aux délégations consenties au maire par le Conseil municipal
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 10 juin 2021

Le compte-rendu est adopté par les Conseillers municipaux présents .

2 Délibération relative aux délégations générales consenties au maire par le Conseil municipal

La délibération prise le 10 Juillet 2020 s'est avérée insuffisante pour préempter par substitution au Département au titre des espaces naturels sensibles.

Pour prendre cette délégation et éviter de revenir sur d'autres délégations potentielles en cours de mandat, il est proposé au conseil municipal de déléguer au maire tout ce que prévoit l'article L 2122-22 du code des collectivités territoriales .

Une fois la délibération prise, le maire pourra par décision, répondre à la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Joël Dominguez à Ventous.

Le conseil **APPROUVE** la délibération relative aux délégations générales consenties au maire

3 Questions diverses

Madame le maire COMMUNIQUE au Conseil plusieurs points :

LE FONCIER

- Réunion du 27/07 avec La DDTM . Il y est fait référence au logiciel Aigle Cadastre . Il permet aux communes de suivre les évolutions des parcelles communales, le plan cadastral étant régulièrement mis à jour depuis 2012.

Le but de la Commune est de lutter contre la cabanisation, et contre toute occupation du *sol* non conforme aux documents d'urbanisme. L'intérêt également est de réduire les nuisances environnementales du village, la dégradation de ses paysages notamment par des dépôts sauvages y compris dans les propriétés privées.

- Mr Groussard dans le cadre d'une extension de son entreprise l'Atelier de Pierrot-Bonbec show, souhaite acheter à la Prade les parcelles communales de terrain AH 139, AE 202.

Mme le maire met à disposition du conseil copie du plan cadastral et des parcelles concernées.

La commission d'urbanisme se réunira ultérieurement.

-Préparation du Projet d'aménagement au plateau Ste Barbe de l'atelier municipal , son but :

*aménager un garage municipal de 80m2 accolé au local tennis-- et l'utiliser comme atelier pour le rangement du matériel municipal.

* et en sus, construire un local complémentaire sur le site pour le rangement du camion municipal.

* réhabiliter le boulodrome actuellement utilisé essentiellement comme atelier municipal .

L' Étude technique et financière d'Hérault Ingénierie est présentée au conseil.

-Location appartement municipal libre : un diagnostic de performance énergétique doit être réalisé préalablement à la location du bien.

-Gîte le « Nid Douillet » : réflexion de la mairie sur la possibilité de son maintien comme gîte ou sur la mise en vente du bien ; il conviendra quelle que soit l'option choisie, d'individualiser le compteur d'électricité actuellement commun avec le gîte de groupe .

SUBVENTIONS-

Mme le maire informe le conseil sur le suivi des subventions attribuées concernant la réalisation des projets :

-la rue Jean Jaurès

-l'installation de caméras

-La réfection de la cour de l'école

PERSONNEL

Agents d'entretien et de restauration

-1 contrat CDD 20heures, embauche Octobre 2020, n'est pas reconduit en Octobre 2021 (Amélie Kieppe)

-un nouvel emploi cdd de 20 heures est mis en place : Mme Cindy Labalette sera recrutée, après une

période d'essai d'1 mois ; cette employée a participé à l'entretien d'embauche de 2020 et figurait sur liste d'attente.

Agent d'entretien communal

Mr Grégory Pérez CDD 35heures embauché en Octobre 2020, voit son contrat reconduit d'1 an au mois d' octobre 2021.

REUNIONS DE QUARTIER.

La réunion de quartier : Gambetta, rue des Écoles, rue du Barry, pont Meynau, Provères, Riols aura lieu le 10 septembre à 17h30 à la Maison du peuple .

Le nouveau plan de circulation et de stationnement de la rue Gambetta sera présenté

ECOLE

3 nouvelles enseignantes sont nommées au RPI Graissessac -Camplong- St Étienne Estréchoux

Durant l'été les petits travaux d'entretien ont été réalisés à l'école de Graissessac , des modules achetés pour la bibliothèque, ainsi qu'un tapis de sol .

Par mesure de salubrité et de sécurité un parc à vélos et trottinettes est installé à l'extérieur de l'école ; ainsi le stationnement s'effectuera de ce fait, exclusivement dans les emplacements extérieurs prévus à cet effet.

5 Ordinateurs reconfigurés ont été réceptionnés du Département dont 2 destinés à l'école de Camplong.

Lors de la pré-rentrée le 1er septembre, la mairie organise un petit-déjeuner convivial avec l'équipe enseignante de l'école de Graissessac.

MISE EN OEUVRE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseiller référent est Céline Gil

Les modalités de constitution du CMJ seront délibérées en Conseil municipal .

la séance est levée à 20h05

Prochain conseil le 9 Septembre 2021

